

AGENDA DATES À RETENIR

Mois	Date	Heure	Lieu	Manifestation	Organisateur
FÉV.	Dimanche 26	14h	C.S.C.	Thé dansant	Club de l'amitié
MARS	Vendredi 3	19h	C.S.C.	Projection du film « Demain »	Municipalité- Agenda 21
	Samedi 4	14h	Amboise Ile d'or	Cyclo cross école de vélo 1ère course à 14h	UCANN
	Du 4 au 19 mars	-	Bibliothèque	Printemps des poètes	Municipalité
	Dimanche 5	14h	Mairie Annexe de Négron	Animations de rues	Comité de Quartier de Négron
	Samedi 11	9h30-12h	-	Taille au jardin (sur inscription en Mairie)	Municipalité
	Samedi 18	8h45	C.S.C.	Ramassage de Printemps	Bien Vivre à Nazelles-Négron
		à partir de 9h	Mairie Annexe de Négron	Stage Qi Gong-Naturopathie La Voie de l'Être Holistique	-
		20h	C.S.C.	Bal (sur reservation)	ASNN Foot
	Samedi 25	19h	C.S.C.	Concert de Printemps (gratuit)	Musique Municipale
	Samedi 25 et 26	14h-19h et 10h-19h	Grange de Négron	Salon d'art	Municipalité
-		Ecole de danse	Master class de danse avec Cyril Atanassoff et Bruno Agati	Multidanse	
AVRIL	En avril	-	-	Stage de Printemps	ASNN Foot
	Dimanche 2	8h30	Maison des associations	Randonnée (sur invitation)	Comité de Quartier de Négron
		Journée	Vilvent	Carnaval	Comité des Fêtes Agir ensemble
	Samedi 8	17h	Bibliothèque	Lecture plaisir de printemps	Municipalité
	Samedi 8 et dimanche 9	10h-18h	Grange de Négron	Salon de Loisirs créatifs	Claudie Loisirs
	Mercredi 12	19h	C.S.C.	Zumba party	Vie Ta Mine
	Jeudi 13	18h30	C.S.C. salle Rabelais	Atelier d'art floral (Pâques) (sur inscription en Mairie)	Municipalité
	Samedi 15	20h30	C.S.C.	Pièce de théâtre	Compagnie des Sans Nom
	Dimanche 23	8h-18h	Bureaux de vote	Elections présidentielles	-
	Samedi 29	13h	Zone Industrielle Nazelles-Négron (devant sécuritest)	Course sur route – 1er départ 13h	Union Cycliste Amboise Nazelles-Négron

NAZELLES-NÉGRON INFOS

N°173 : FÉVRIER à AVRIL 2017



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 et 13h-17h • Mercredi : 8h30-11h45 • Samedi : 9h-11h45

Tél : 02 47 23 71 71 • Fax : 02 47 23 25 48 • e-mail : lemaire@nazelles-negron.fr • Site : www.nazellesnegron.fr
Numéro d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture) : 06 75 49 70 05

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Venez profiter du printemps des poètes sur le thème de l'Afrique à la bibliothèque municipale du 4 au 19 mars. Lecture plaisir de printemps pour les enfants à partir de 3 ans. Le **samedi 8 avril**, Véronique, la bibliothécaire vous fait découvrir des histoires... Rendez-vous à 17h à la Bibliothèque au Centre Socio-Culturel. Un goûter vous sera offert à l'issue de la lecture. Renseignements : 02 47 57 67 30.

COMITÉ DE JUMELAGE DE NAZELLES-NÉGRON (CJNN)

- Pour les personnes qui n'ont pas eu la possibilité de venir à l'assemblée générale du **28 janvier**, vous pouvez toujours vous inscrire pour 2017 et, ce, même dans le courant de l'année.
- Si vous adhérez, la prochaine sortie est à Vomp, avec le voyage des adultes français qui rendront visite aux Autrichiens, en mai : **du mercredi soir 24 au dimanche soir 28**. Venez avec nous, cela fait beaucoup de bien de voyager même pour quatre jours. Sachez aussi que nous serons reçus chez les habitants et la réciprocité se fera en 2018. C'est cela le jumelage et il procure beaucoup de satisfaction et de plaisir. À bientôt. Contact : jumelagecynn@gmail.com ou 06 12 53 57 73, la présidente.

CLAUDIE LOISIRS

L'association CLAUDIE LOISIRS organise son troisième salon de LOISIRS CREATIFS les **8 et 9 avril** à la grange de Négron de 10h à 18h. Vous y trouverez : broderies, tissus, patchwork, scrapbooking pergamano, mercerie laines, encaustic-art, peintures déco, encadrement cartonnage. Entrée 2 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Restauration sur place, buvette.

ÉLECTIONS 2017

Les élections présidentielles auront lieu les :

- **dimanche 23 avril**
- **dimanche 7 mai**.

Les élections législatives auront lieu les :

- **dimanche 11 juin**
- **dimanche 08 juin**.

« AGENDA 21 » : ÉVÈNEMENT

Quelle avancée pour le projet d'Agenda 21 ?

L'arrivée de la nouvelle année voit s'achever la première étape de l'Agenda 21, dont la fin de l'élaboration est toujours prévue pour la fin 2017.

Notre enquête menée auprès de la population s'est achevée le 15 janvier. Vous êtes 81 à avoir répondu à notre questionnaire, merci ! Vos réponses ont permis d'enrichir le diagnostic Agenda 21, pour dresser un état des lieux du territoire le plus proche possible de la réalité. Ce travail prend la forme d'un document à retrouver en Mairie et sur notre site internet.

La projection du film DEMAIN

Pour marquer l'achèvement de cette première étape et introduire la suivante, une réunion publique de présentation des résultats du diagnostic aura lieu le **3 mars 2017 à 19h au Centre Socio-culturel**.

Ce moment d'information et d'échanges sera l'occasion de **découvrir le film « DEMAIN », qui sera projeté gratuitement dans la même salle**. Ce documentaire réalisé par Mélanie Laurent et Cyril Dion présente une série d'expériences et de solutions menées partout dans le monde pour une société plus durable.

Nous vous attendons nombreux lors de cette soirée !

Et après ?

Dès le mois de février, les membres du COPIL ont été invités à plancher sur la seconde étape phare de la démarche : établir une stratégie pour le territoire. Restez mobilisés, la participation du plus grand nombre reste requise et se fera à travers différents outils qui vous seront présentés bientôt !

ATELIERS PONCTUELS

Taille au jardin le 11 mars

Si vous souhaitez apprendre ou vous perfectionner auprès de professionnels sur la taille d'hiver des arbustes et vivaces, n'hésitez pas à vous inscrire à l'atelier de taille au jardin organisé par la municipalité et animé par M. Jean-Bernard Guillot. Pensez à prendre un sécateur et des gants.

Rendez-vous le 11 mars, au 3 allée des Promenards à Nazelles-Négron chez Monsieur LECOMTE. L'atelier se déroulera de 9h30 à 12h.

Art floral du 13 avril

Un atelier d'art floral, animé par Madame MORISSET, fleuriste à Amboise, est proposé le jeudi 13 avril à 18h30 au Centre Socio-Culturel. Les inscriptions se font en Mairie et le paiement sur place lors de la séance. Tarif : 20 € par personne. Il est recommandé d'apporter des ciseaux et un torchon.

Inscription en mairie au 02 47 23 71 71.

SALON D'ART

La municipalité de Nazelles-Négron organise le 14^{ème} salon d'art à la Grange de Négron, samedi 25 et dimanche 26 mars 2017 en présence de l'invité d'honneur, Monsieur Grégory Cortecero artiste contemporain, directeur de la section française de l'Institut international de calligraphie et de peinture chinoise. Cet artiste propose un art exclusif qui n'est réalisé que par une poignée de personnes : le Sumi-e.

Ce salon d'art a acquis une notoriété au niveau culturel. La qualité et la convivialité de cette exposition ont touché de nombreux artistes régionaux qui présentent des techniques artistiques variées.

Les visiteurs auront le plaisir de découvrir les œuvres d'une quarantaine de peintres et de sculpteurs de valeur. Horaires de l'exposition : samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h à 19h.

Entrée gratuite.

PERMANENCES ALZHEIMER

L'association Touraine France Alzheimer 37 assure une permanence d'accueil et d'écoute chaque premier mercredi du mois de 10h à 12h dans la salle rue des écoles près de la mairie de Nazelles-Négron.

Prochaines dates : 1^{er} mars & 5 avril

Pour plus d'information, contacter l'association au :

02 47 43 01 55

alzheimer.touraine@free.fr

<http://francealzheimer-touraine.org>.

INSCRIPTION SCOLAIRE RENTREE 2017-2018

Votre enfant va faire sa rentrée en maternelle ? Vous venez d'emménager à Nazelles-Négron ? Rendez-vous aux permanences :

- à l'APS de l'école du Val de Cisse (avenue des Epinettes, tél : 02 47 23 48 73) les :
 - Lundi de 16h45 à 18h
 - Mardi de 8h15 à 9h
 - Vendredi de 16h30 à 18h
- à l'Accueil de Loisirs (15 rue de Perreux - tél : 02 47 57 32 89) le :
 - Mercredi de 8h à 9h30 et de 17h à 18h

Se munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

Le formulaire d'inscription est également disponible sur le site de la Commune www.nazellesnegron.fr dans la rubrique « activités et services », « scolarité ».

PROCÈS VERBAL ÉLECTRONIQUE

La commune vient de signer une convention avec les services de la Préfecture d'Indre-et-Loire pour la mise en place de la verbalisation électronique.

Comment fonctionne le procès-verbal électronique ?

C'est un procès-verbal réalisé sous forme numérique. Il remplace le PV manuscrit (timbre-amende) pour les infractions relatives à la circulation routière (stationnement, refus de priorité, circulation en sens interdit, excès-de vitesse, etc.).

La commune sera équipée d'outils électroniques permettant d'enregistrer numériquement les éléments de l'infraction et de les transmettre directement au Centre national de traitement (CNT) de Rennes.

Le timbre-amende « papier » remis en main propre ou déposé sur le véhicule, n'existera plus. Un simple avis d'information lui sera substitué. Si celui-ci est absent, cela n'entraîne pas la nullité de la procédure. Dans tous les cas, l'avis de contravention sera adressé au domicile de l'intéressé.

Quels sont les avantages du PVe ?

- un système sûr et équitable, mais également rigoureux pour toutes les personnes verbalisées, en raison de l'automatisation du traitement des amendes et de leur archivage dématérialisé et sécurisé ;
- de nouveaux moyens de paiement, notamment par Internet ou par téléphone ;
- une minoration de l'amende si celle-ci est payée dans un délai de 15 jours (hors stationnement) ;
- plus de risque de perte ou de vol du timbre-amende sur le pare-brise et donc moins de risque d'amendes majorées.

Ce système de verbalisation sera opérationnel **début avril 2017**.

DÉMARCHAGE ABUSIF

Suite à des plaintes des administrés, nous vous informons que des entreprises réalisent actuellement des opérations de démarchage téléphonique.

Nous vous informons que pour ne plus recevoir ce genre d'appel, vous pouvez vous inscrire sur la liste Bloctel via internet à « bloctel.gouv.fr ».

Les entreprises n'auront plus le droit de vous appeler pour vous proposer des offres commerciales, sauf si vous êtes déjà client chez elles. Vous pourrez aussi être contacté par des instituts de sondages et des associations sans but lucratif.

Quant au démarchage à domicile, la mairie ne mandate aucune société pour intervenir chez les particuliers. En cas de doute, téléphoner en Mairie. Nous vous conseillons de ne laisser personne entrer dans votre domicile et de ne signer aucun contrat sans avoir pris le temps d'y réfléchir et de le comparer avec d'autres prestataires.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE (A.S.T.)

A partir du 15 janvier 2017, les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale, devront être munis d'une autorisation individuelle de sortie de territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale ainsi que d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

L'AST ne dispense pas le mineur d'être muni d'un titre de voyage en fonction des exigences requises par le pays (soit une carte d'identité valide ou un passeport en cours de validité, accompagné d'un visa s'il est requis).

L'AST prend la forme d'un imprimé Cerfa n°15646*01 accessible sur le site www.service-public.fr ou disponible en Mairie.

ASSAD RIVES DE LA LOIRE ET DU CHER

Suite à une erreur dans le bulletin municipal nous diffusion exceptionnellement l'article ci-dessous :

Parce que vous êtes plus heureux chez vous, l'ASSAD vous offre le plus humain des services à domicile.

Pour vous soutenir dans votre quotidien, de manière ponctuelle ou durable, l'ASSAD Rives de la Loire et du Cher vous offre des aides à domicile formées à l'accompagnement des personnes âgées, malades, handicapées, des familles et à l'amélioration du quotidien des personnes en difficultés.

Contact : ASSAD Rives de la Loire et du Cher : (Amboise, Montrichard, Onzain, Vendôme)

Bâtiment François 1^{er} ZAC Saint Maurice-220 rue Jules Hiron-37530 NAZELLES-NÉGRON.

Madame CARATY : 02 47 57 19 10

accueil@assadrivesloirecher.com

www.assadrivesloirecher.com.

GENS DU VOYAGE

Comme précisé lors de la cérémonie des vœux, par monsieur le Maire, l'expulsion des gens du voyage installés illégalement sur les terrains communaux a un coût en temps perdu et en argent.

Une procédure d'expulsion est néanmoins systématiquement engagée dès qu'une famille s'installe sur le domaine public ou des propriétés communales.

Pour autant nous sommes conscients du désagrément occasionné et comptons sur votre patience et votre compréhension.

COMITÉ DES FETES

Le Comité des Fêtes Agir Ensemble pour Nazelles-Négron vous invite à participer au Carnaval du dimanche 2 Avril 2017. N'hésitez pas à prendre contact avec les membres de « La Déguise » présents à leur local de Négron, tous les jeudi après-midi de 17h à 19h30 pour y choisir votre déguisement.

Derrière le char du Comité des Fêtes, nous accueillerons, l'Amicale de la vallée de Vaubault, Blue Country Line, le Tennis Club, l'École de Football de l'ASNN, la Déguise, l'A.P.E. du Val de Cisse, l'Union des Commerçants de Nazelles-Négron, les Amis de Vaugadeland, le Comité de Jumelage ainsi que les musiques et ensembles : Groupe Musical Dansant d'Yzernay (49), les Musiciens de Nazelles-Négron et le Groupe Salsamania d'Amboise.

Venez faire la fête avec nous, rejoignez les groupes selon vos envies, bonne humeur et ambiance assurée.

Contact : cdfagir@orange.fr.

PIECE DE THEATRE «LES PLAISIRS SIMPLES»

Venez découvrir la nouvelle pièce de la Compagnie des Sans NoM, accompagnée d'interludes joués par les participants de nos ateliers théâtre (Aurélien, Chantal, Florence, Frédérique, Geoffrey, Magalie, Michel et Patrick).

Résumé :

Imaginez une équipe digne des bronzés à Koh-Lanta et vous êtes dans les plaisirs simples.

Deux couples découvrent les joies de la privation dans un camp nature «Retour aux Sources».

Au programme : aventure, amour, échangisme, coucher de soleil, langage fleuri, sexe, scarabée, plage, papaye, trahison, divorce et folie douce...

Représentation à Nazelles-Négron, le samedi 15 avril 2017 à 20h30 au Centre Socio-Culturel, en association avec la municipalité.

TARIFS : 7 € par adulte et 3 € par enfant en primaire.

Renseignements et réservation sur notre site internet :

www.compagniedessansnom.fr.